

Numéro : DIR25 - 129

Date : 4 juillet 2025

## GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE

### DIRECTOIRE

### DECISION

**OBJET : Direction territoriale de Rouen – approbation des tarifs externes de prestations diverses applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2025**

Vu :

- l'article R5312-94 du code des transports ;
- la note de la direction territoriale de Rouen en date du 30 juin 2025 ;
- la grille des tarifs externes de prestations diverses.

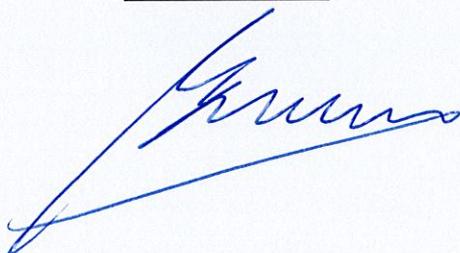
Le directoire :

- approuve la grille de tarifs externes de prestations diverses de la direction territoriale de Rouen jointe en annexe, applicable au 1er juillet 2025.
- décide que la présente décision est mise à la disposition du public sur le registre disponible au siège du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine et est publiée sur le site internet du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ([www.haropaport.com](http://www.haropaport.com)).

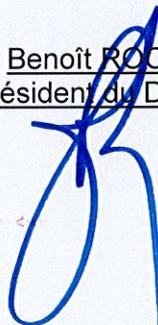
Krishnaraj DANARADJOU



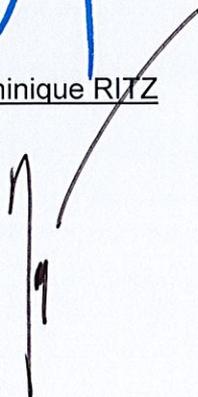
Florian WEYER



Benoît ROCHET,  
Président du Directoire



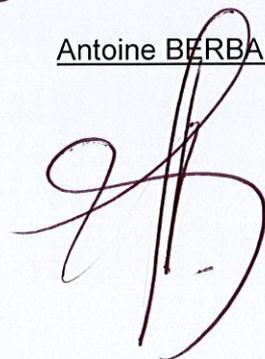
Dominique RITZ



Christophe BERTHELIN



Antoine BERBAIN



**ANNEXE - Détail des modifications apportées aux tarifs externes de prestations diverses de la DT de Rouen applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2025**
**A. Redevance de mise à disposition des réseaux électriques**
Bilan 2024

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la fourniture d'électricité est rattachée au marché de la Direction des Achats de l'Etat (DAE).

La refacturation de l'électricité (hors bornes batellerie) a généré des recettes s'élevant à **241 734,28 € HT**, pour un volume de 936 955 kWh.

Ces recettes ont vocation à couvrir les coûts associés à cette activité. En 2024, les coûts constatés ont été de **275 675,31 € HT**, soit moyennés sur les 936 955 kWh refacturés :

BILAN 2024	Coût total € HT	Coût unitaire € HT/kWh	Bases de calcul
Achat de l'électricité	152 836,88	0,1631	Coût moyen constaté sur les points de livraisons (PDL) concernés par la refacturation
Amortissement des invest.	5 024,92	0,0054	
Masse salariale	86 802,64	0,0926	
Autres frais de fonctionnement	4 131,30	0,0044	
Frais généraux	24 879,57	0,0398	10% des coûts directs
<b>TOTAL</b>	<b>273 675,31</b>	<b>0,2921</b>	

L'activité de refacturation d'électricité a donc été déficitaire de 31 941,03 € HT, ce qui s'explique principalement du fait d'un coût d'achat supérieur aux prévisions (manque de recul sur le marché DAE) et d'un volume refacturé inférieur de 20% environ aux hypothèses utilisées pour l'élaboration du barème (moyenne 2022-2023).

Tarifs 2025

Le tarif proposé pour 2025 est de **0,2669 € / kWh HT**, soit une augmentation de **3,1%** par rapport au tarif au 1<sup>er</sup> juillet 2024 (0,2427 € / kWh HT). Il a été calculé sur la base d'une hypothèse de volume refacturé de 989 305 kWh (moyenne 2023-2024), ce qui permettrait d'équilibrer les prévisions de recettes et de coûts pour un montant de 264 033,37 € HT :

TARIF 2025	Coût total € HT	Coût unitaire € HT/kWh	Bases de calcul
Achat de l'électricité	148 296,86	0,1499	Coûts moyens estimés sur les PDL concernés par la refacturation
Amortissement des invest.	5 024,92	0,0051	
Masse salariale	84 550,92	0,0855	Coûts constatés en 2024 + NAO 2025 (+2,0%)
Autres frais de fonctionnement	2 157,65	0,0022	Moyenne des dépenses 2022-2024
Frais généraux	24 003,03	0,0243	10% des coûts directs
<b>TOTAL</b>	<b>264 033,37</b>	<b>0,2669</b>	

#### Fourniture d'électricité pour la batellerie (bornes)

En 2022, le tarif unique HAROPA PORT/VNF pour l'utilisation des bornes pour la batellerie avait été fixé à **0,20 € HT/kWh**.

En 2023, le tarif unique HAROPA PORT a été actualisé et fixé et a été fixé à **0,35 € HT/kWh** pour la revente de courant sur les bornes interopérables, selon le calcul pondéré fondé sur les consommations 2022 des 3 directions territoriales.

#### Bilan 2024

Pour la DT de Rouen, la fourniture d'électricité pour les bornes de la batellerie a généré en 2024 des recettes s'élevant à **34 848,65 € HT**.

#### Tarifs 2025

La direction de projet multimodalité travaille sur une actualisation de ce tarif en 2026. Il est également prévu que la facturation soit prochainement centralisée au niveau du siège (cf. décision directoire DIR 24-202 du 22 novembre 2024). Dans l'attente de ce nouveau tarif, le tarif de **0,35 €/kWh** est maintenu.

## ***B. Fourniture d'eau potable et services associés***

La fourniture d'eau potable est assurée par le pôle réseaux STR. Elle concerne l'avitaillement en eau potable pour les navires et la batellerie et la fourniture d'eau sur le domaine portuaire (amodiataires, chantiers...).

En 2024, les recettes générées par cette activité s'élèvent à un montant total de **245 712,90 € HT** et se décomposent comme suit :

- Fourniture d'eau potable, facturée au m<sup>3</sup> : 209 717,37 € HT dont :
  - o 192 661,50 € pour la facturation au barème hors bornes,
  - o 1 980,70 € pour les bornes de la batellerie,
  - o et 15 075,17 € HT hors barème (application des dispositions de la COT Slop, dont un avenant prévoit un passage au tarif public au 1<sup>er</sup> janvier 2025) ;
- Prestations de débranchement et de débranchement, pour l'avitaillement des navires et des barges, facturées au forfait : 35 999,53 € HT ;

### **1. Fourniture d'eau potable**

#### **Bilan 2024**

La fourniture d'eau potable facturée au barème (hors bornes) a généré des recettes s'élevant à **192 661,50 € HT** pour un volume d'eau facturé s'élevant à 39 799 m<sup>3</sup>.

Le tarif de l'eau au m<sup>3</sup> a vocation à couvrir les coûts associés à la vente d'eau. En 2024, les coûts constatés ont été de **199 543,71 €**, soit moyennés sur les 39 799 m<sup>3</sup> refacturés :

<b>BILAN 2024</b>	<b>Coût total € HT</b>	<b>Coût unitaire € HT/m<sup>3</sup></b>	<b>Bases de calcul</b>
Achat de l'eau	93 010,58	2,34	Coût moyen constaté sur l'ensemble des factures d'eau reçues de la Métropole Rouen Normandie
Masse salariale	87 209,09	2,19	
Autres frais de fonctionnement	1 184,70	0,03	
Frais généraux	18 140,34	0,46	10% des coûts directs
<b>TOTAL</b>	<b>199 543,71</b>	<b>5,01</b>	

L'activité de refacturation d'eau a donc été déficitaire de **6 882,21 € HT**, ce qui s'explique principalement par des coûts de masse salariales supérieurs aux prévisions.

### Tarifs 2025

Le tarif proposé pour 2025 est de **5,03 €/m<sup>3</sup> HT**, soit une augmentation de **+3,9%** par rapport au tarif au 1<sup>er</sup> juillet 2024 (4,89 €/m<sup>3</sup> HT). Ce tarif a été calculé sur la base d'une hypothèse de volume refacturé de 50 432 m<sup>3</sup> (moyenne 2022-2024, incluant le volume facturé à Slop) ce qui permettrait d'équilibrer les prévisions de recettes et de coûts pour un montant de 253 820,40 € HT :

TARIF 2025	Coût total € HT	Coût unitaire € HT/m <sup>3</sup>	Bases de calcul
Achat de l'eau	122 491,89	2,43	Coût moyen constaté en 2024 + augmentation du tarif de la Métropole Rouen Normandie de 3,93% en moyenne
Masse salariale	104 510,76	2,07	Coûts constatés en 2024 + NAO 2025 (+2%)
Autres frais de fonctionnement	3 743,16	0,07	Moyenne des dépenses 2022-2024
Frais généraux	23 074,58	0,46	15% des coûts directs
<b>TOTAL</b>	<b>253 820,40</b>	<b>5,03</b>	

## **2. Prestations de branchement et de débranchement**

Les forfaits correspondants à ces prestations reflètent les coûts réels (masses salariales) générés par ces prestations et prennent notamment en compte le protocole d'accord du 17 juin 2021 portant sur l'organisation du travail des personnels en charge de l'avitaillement.

### Bilan 2024

Les prestations de branchement et de débranchement ont généré des recettes d'un montant de **35 995,53 € HT** pour 742 interventions (371 navires ou barges).

### Tarifs 2025

Pour 2025, il est proposé de réévaluer les forfaits sur la base de la NAO 2025 (+2,0%) :

#### **Forfaits 2025 pour une opération de branchement ou de débranchement**

Horaire	Tarif 2024
Semaine 7h30-11h30 et 13h00-17h00	34,65 € HT
Semaine 6h00-7h30, 11h30-13h00 et 17h00-19h00, samedi 6h00-19h00	249,48 € HT
Nuit semaine et samedi 19h00-6h00 Dimanche et jours fériés 0h00-24h00	427,68 € HT

### **3. Fourniture d'eau pour la batellerie (bornes)**

En 2022, le tarif unique HAROPA PORT/VNF pour l'utilisation des bornes pour la batellerie avait été fixé à **5,0 €/m<sup>3</sup>**. En 2024, la fourniture d'eau sur les bornes a généré des recettes d'un montant de **1 980,70 € HT** pour un volume de 396 m<sup>3</sup>. Le tarif de **5,0 €/m<sup>3</sup>** reste inchangé en 2025.

Comme pour l'électricité, la direction de projet multimodalité travaille sur une actualisation du tarif de l'eau en 2026. Il est également prévu que la facturation soit prochainement centralisée au niveau du siège (cf. décision directoire DIR 24-202 du 22 novembre 2024).

## ***C. Main d'œuvre***

La mise à disposition de main d'œuvre est proposée par le service de maintenance navale (ateliers) et les services territoriaux de Rouen et de Honfleur-Port Jérôme.

### **Bilan 2024**

En 2024, les mises à disposition de main d'œuvre ont généré des recettes s'élevant à 183 057,53 € HT.

### **Tarifs 2025**

Les tarifs sont élaborés sur la base des coûts de masse salariale constatés. Le calcul des majorations et des quarts prend en compte les différents protocoles en vigueur dans les services concernés.

Il est proposé de revaloriser l'ensemble des tarifs sur la base de la NAO 2025 (+2,0%).

## ***D. Ingénierie***

Les prestations d'ingénierie sont proposées par le service des études et travaux d'infrastructures (SETI) et le service du chenal et de l'aide à la navigation (SCAN).

### **Bilan 2024**

En 2024, les prestations d'ingénierie ont généré des recettes d'un montant de 2 357,91 € HT. Il s'agissait exclusivement de prestations d'ingénierie associées à des travaux d'hydrographie/bathymétrie.

### Tarifs 2025

Comme pour les prestations de main d'œuvre, le tarif est calculé avec les coûts de masse salariale constatés pour les personnels concernés, ajustés (à la hausse) aux prix du marché pour ce type de prestations.

Il est proposé de revaloriser l'ensemble des tarifs sur la base de la NAO 2025 (+2,0%).

## ***E. Prestations d'hydrographie et de bathymétrie***

Le service du chenal et de l'aide à la navigation (SCAN) fournit des prestations de sondage et de fourniture de statistiques.

Il s'agit ici uniquement de prestations intellectuelles, la mise à disposition d'engins nautiques étant facturée sur la base des tarifs présentés en paragraphe G.

### Bilan 2024

En 2024, les prestations d'hydrographie et de bathymétrie ont généré des recettes d'un montant de **10 250,53 € HT**, le principal client étant Exxon.

### Tarifs 2025

Pour l'année 2025, il est proposé d'actualiser les tarifs sur la base de la NAO 2025 (+2,0%).

## ***F. Mise à disposition d'équipements***

### **1. Passerelles**

Les prestations de mise à disposition de passerelle sont assurées par le service HPJ à Honfleur et SMN à Rouen.

### Bilan 2024

En 2024, les prestations de mise à disposition de passerelles ont généré des recettes d'un montant de **15 852,70 € HT**.

### Tarifs 2025

Pour l'année 2025, il est proposé de revaloriser les tarifs sur la base sur la base de l'indice CPF 77.39 – Location et location bail d'autres machines, équipements et biens n.c.a. - , soit + 0,3%.

## **2. Amarres**

La mise à disposition d'amarres, assurée par la capitainerie de la DT de Rouen, est historiquement gratuite, pour des raisons de sécurité. Il est proposé de maintenir la gratuité du service.

## **3. Défenses flottantes**

L'activité de location de défenses flottantes est gérée par la capitainerie du port de Rouen. Elle est structurellement assez faible au sein de la DT de Rouen (2 à 3 locations par an). Dans la mesure où les nouveaux postes mis en place par la DT ces dernières années sont équipées de boucliers, la demande de location de défenses flottantes n'est *a priori* pas appelée à augmenter significativement dans les prochaines années.

### Bilan 2024

En 2024, la location de défenses flottantes a généré une recette de 362,50 €HT (une seule location).

### Tarifs 2025

Pour 2025, les évolutions tarifaires suivantes sont proposées :

- Pour la mise à disposition des défenses (hors mise en place) : revalorisation du tarif 2024 sur la base de l'indice CPF 77.39 – Location et location bail d'autres machines, équipements et biens n.c.a. - , soit + 0,3%.
- Les prestations de mise en place des défenses sont calculées directement par rapport au coût de mises à disposition des vedettes du port (cf. paragraphe G).

## ***G. Location d'engins nautiques, avec équipage***

### **1. Dragues**

Le tarif de mise à disposition des dragues sont fixés par le GIE Dragages-ports (tarifs de sous-location).

#### Bilan 2024

En 2024, les travaux de dragage pour tiers ont généré des recettes d'un montant de 184 249,33 € HT (dragage de souilles Exxon).

#### Tarifs 2025

Les tarifs ont été actualisés sur la base des dernières résolutions du GIE Dragages-ports pour les dragues JEAN ANGO et DANIEL LAVAL.

### **2. Mise en dépôt des produits de dragage**

Il s'agit de couvrir les charges correspondant à l'entretien des sites terrestres utilisés pour le dépôt des sédiments. Il est proposé d'actualiser le tarif de mise en dépôt sur la base de l'indice TP03a – Grands terrassements, soit une augmentation de +1,4%.

Pour site d'Anneville-Ambourville, les tarifs correspondent au coût d'un marché de mise à disposition de vides de fouilles en ballastière pour mise en dépôt de sédiments de dragage dont le titulaire actuel est CEMEX.

### **3. Niveleur et vedettes**

#### Bilan 2024

En 2024, des mises à disposition de vedettes ont été facturées en lien avec des prestations d'hydrographie et de bathymétrie et ont généré des recettes d'un montant de **51 746 € HT**.

#### Tarifs 2025

Les tarifs 2025 correspondent aux tarifs 2024 revalorisés sur la base de l'indice TP06b - Dragages fluviaux et petits dragages maritimes, soit une augmentation de +1,7%.

Par ailleurs, il est proposé de supprimer le tarif de la bigue Brotonne et d'ajouter celui du niveleur NP613, à **2 169 €/h** en levage et **2 410 €/h** en nivelage. Ce tarif correspond au prix d'équilibre sur une hypothèse de 1 100 heures d'utilisation annuelle.

## ***H. Vente des produits de dragage valorisables***

### *Bilan 2024*

En 2024, la vente de sédiments a généré des recettes d'un montant de 315 147,18 € HT.

### *Tarifs 2025*

Pour 2025, il est proposé d'actualiser les tarifs sur l'indice CPF 08.12 – Sables et granulats, soit une augmentation de +3,0%.